

Réf: Dossier 210387

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ARCHI SULTANTS IC »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN, YOPOUGON
ACADEMIE NON LOIN DU CENTRE MEDICAL CENTER
Magne Vianney, 04 BP 285 ABIDJAN 04, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/04/2023 , et enregistrés au CEPICI le 19/04/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARCHI SULTANTS IC »

Objet : - INGENIERIE ET CONSTRUCTION.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN, YOPOUGON
ACADEMIE NON LOIN DU CENTRE MEDICAL CENTER Magne Vianney, 04 BP 285 ABIDJAN 04, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M ASAMANNABA GODWIN NSOBILA
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-05664 du 30/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°38912/GTCA/RC/2023 du 30/05/2023

